

Urgence Signaler

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

*Membre de la Commission des finances, de l'économie générale
et du contrôle budgétaire*

Brigitte BAULAND

Députée suppléante

M. Bruno LE MAIRE, ministre

*Ministère de l'Économie, des Finances et de la
Relance*

139 Rue de Bercy

75012 PARIS

Nos réf : FB/MT 346 - 12 - 2021

PJ : lettre de M Boissin, président du SMAM

Aubenas, le 13 Décembre 2021

Monsieur le Ministre,

Une nouvelle fois, je souhaite vous alerter sur les difficultés rencontrées par le Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale (SMAM), organisme de gestion de la piscine intercommunale « La Perle d'Eau » à Lablachère (07380).

Dans la correspondance qui vous a été directement adressée, et que je vous prie de bien vouloir à nouveau trouver en copie ci-jointe, le Président Eric Boissin décrit une situation budgétaire alarmante, en raison principalement des conséquences de la crise sanitaire sur les ressources de l'établissement ; difficultés dont je souhaite attester en qualité de député de la circonscription.

Comme je souhaite souligner les décisions de gestion de la structure et l'effort significatif des collectivités adhérentes.

Aussi, je demande solennellement à ce que tous les dispositifs d'accompagnement de l'Etat, y compris exceptionnels, puissent être mobilisés au vu des enjeux tant budgétaires, qu'éducatifs.

Apportant mon soutien déterminé aux démarches engagées pour le Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche



Fabrice BRUN - Député de l'Ardèche

Permanence parlementaire – 22 Avenue de Roqua - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr – Site : www.fabricebrun.fr



A Lablachère, le 1^{er} décembre 2021

**A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Education Nationale et des Sports
A l'attention de Madame la Ministre délégués aux Sports
A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Action et des Comptes Publics
A l'attention des Messieurs et Mesdames les Députés et Sénateurs,
A l'attention de Monsieur le Préfet de l'Ardèche
A l'attention de Monsieur le sous-Préfet de la sous-préfecture de Largentière
A l'attention de Monsieur le Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
A l'attention de Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Ardèche**

Objet : demande d'aides exceptionnelles concernant l'exercice 2021

Madame, Monsieur,

Nous tenons à nouveau à vous alerter sur la situation budgétaire du Syndicat Mixte d'Ardèche Méridionale, structure de gestion de la piscine intercommunale la Perle d'eau à Lablachère. Elle est devenue très préoccupante en raison de la crise sanitaire.

L'établissement a été fermé plusieurs fois depuis le mois de mars 2020 et la fréquentation a sensiblement diminué à cause des directives successives (seul public prioritaire, seul public mineur, pass sanitaire ...).

A ce jour la trésorerie est au plus bas et nous avons alerté la Direction des Finances Publiques et les services de l'État au niveau du Département car nous ne pouvons plus honorer les charges obligatoires (salaires à partir du mois de février 2022 et échéances d'emprunt depuis un mois déjà).

La dotation que nous attendons concernant l'année 2020 soulagera très ponctuellement la trésorerie permettant seulement de payer une partie des emprunts (charges obligatoires non honorées depuis le mois dernier) et les factures en souffrance depuis le mois de juillet 2021. Cependant, notre conseillère locale de la Direction des Finances Publiques, Madame Roegers, nous a informé que nous ne la percevrons pas avant la fin du premier trimestre 2022, ce qui est très problématique.

L'année 2021 apparaît pour le moment aussi mauvaise voir pire que 2020 au niveau des recettes d'entrées puisqu'à ce jour :

- les recettes d'entrées piscine (Service Public Administratif) s'élèvent à environ 121 000 € contre 135 000€ en 2020 et 292 000€ en 2019 ;
- les recettes d'entrées à l'espace forme (SPIC) sont d'environ 15 500 € contre 22 000€ en 2020 et 41 500€ en 2019.

Nous espérons un bon mois de décembre 2021, mais vu le contexte sanitaire, et particulièrement en sud Ardèche, nous sommes loin d'être rassurés.

Comme vous le savez, les charges sont restées importantes tout au long de la crise sanitaire : maintien des salaires (contrats de droit public et fonctionnaires), dépenses de fluides et de consommables pour maintien en fonctionnement des installations ...

Des efforts sont menés au quotidien pour limiter les dépenses : moindre achat de matériel, baisse des commandes de prestations de service en remplacement des agents, moindre recours aux saisonniers... Les investissements sont limités à ceux indispensables au bon fonctionnement et à ceux lancés avant la fermeture.

Nous avons demandé aux collectivités adhérentes, communautés de communes et communes, de faire un effort considérable puisque la cotisation 2021 a été augmentée de 3,70€ par habitant pour permettre à la structure de perdurer. Les collectivités adhérentes sont également atteintes par la crise et cet effort a été considérable pour elles.

Par conséquent, des aides sont demandées à l'ensemble des institutions (Etat, Région et Département) pour aider le SMAM à surmonter les difficultés à nouveau rencontrées en 2021.

Il est nécessaire de trouver dès aujourd'hui des solutions de financements sans quoi les collectivités adhérentes ne pourront plus assurer à elles seules la survie du Syndicat et la compétence obligatoire des communes ne pourra plus être assurée. L'aisance aquatique, pourtant priorité nationale, ne pourra plus être atteinte localement avec les risques de noyade liés, et nous vous l'affirmons collectivement, nous ne pouvons l'accepter.

Sûr que vous aurez été sensible à notre argumentation, et dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Eric BOISSIN
Président du Syndicat Mixte
d'Ardèche Méridionale

Syndicat de
L'Ardèche Méridionale
Quartier La Raze
07230 LABLACHERE